

EPCI DU BASSIN DE LANDRES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 14 avril 2016

DEPARTEMENT :
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT :
Briey

CANTON :
Du Pays de Briey

Délégués en exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28

Le Président certifie que le Conseil
Communautaire a été convoqué le
05/04/2016

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le : 18/04/2016
et publication du : 18/04/2016

L'an deux mille seize, le jeudi quatorze avril à vingt heures à la salle municipale de Tucquegnieux, le Conseil Communautaire de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale du Bassin de Landres était assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LEON.

COMMUNES MEMBRES DE L'E.P.C.I. :

Etaient présents :

Commune d'**AVILLERS** : Mme CAPELLINI
Commune de **BOULIGNY** : MM. KINTZINGER, BRUSCO, FISCHESSE G., DONETTI, RIGOLET
Commune de **DOMPRIX** : M. FISCHESSE P.
Commune de **JOUDREVILLE** : MM. LEON, CROCIATI
Commune de **LANDRES** : M. CECCATO
Commune de **MAIRY-MAINVILLE** : M. KUEN
Commune de **MERCY LE BAS** : MM. PEDESINI, KOSINSKI
Commune de **PIENNES** : MM. MARIUZZO, TYL, MARRASSE, MAZZOCCO
Commune de **TRIEUX** : M. MIRJOLET
Commune de **TUCQUEGNEUX** : MM. STACHOWIAK, WAWRZYNIAK, CARLI, FRETTE, GAYCHET
Commune de **XIVRY-CIRCOURT** : M. SCHNEIDER

Etaient représentés :

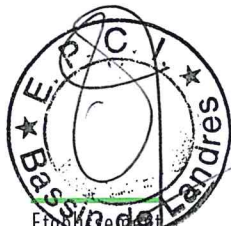
Commune de **BOULIGNY** : M. BERNARDI est représenté par M. STACHOWIAK
Commune de **PIENNES** : Mme COUJOUR est représentée par Mme TYL
Commune de **TRIEUX** : M. GOURY est représenté par M. CECCATO
Mme SABBA est représentée par M. LEON

Etaient absents (excusés) :

Commune de **TRIEUX** : Mme MASCELLI

Secrétaire de séance : Mme KOSINSKI

Le Président
Jean-Marc LEON



Etablissement
Public de
Coopération
Intercommunale
Tél : 03 82 21 73 11
Fax : 03 82 21 88 34
e.p.c.i@epci-bl.eu
1, rue du C^{te} Fabien
B.P. 70039
54490 Piennes

Le Président
Jean-Marc LEON



Acte n° D2016-04-027
Subventions aux événements associatifs

Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-027-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'EPCI du Bassin de Landres,

Vu les demandes de subventions adressées par différentes associations à l'EPCI du Bassin de Landres,

Vu les dossiers présentés,

Vu le règlement d'attribution « aides aux associations » adopté par le conseil communautaire en date du 15 décembre 2015,

Vu l'avis du Bureau et de la Commission des Finances en date du 07 avril 2016,

Le Conseil Communautaire décide d'attribuer à l'unanimité :

- Au Cercle de Modéliste du Bassin de Landres :
 - * 2 250 € (Grand Prix de France)
- A l'association AGORA de Xivry-Circourt :
 - * 450 € (Jazz à Xivry)
- Au Football Club du Bassin Piennois :
 - * 1 350 € (Tournoi international)
- A l'Association Laïque de Piennes et Joudreville :
 - * 900 € (création d'un labyrinthe végétal)
 - * 1 350 € (Défil'show)
- A la Chaise Musicale à Tucquegnieux :
 - * 2 700 € (« Punk Rock »)
- A l'Ecole Intercommunale de Musique du Pays Haut :
 - * 1 300 €
- A l'Harmonie Municipale de Boulogny pour la gestion de l'école de musique :
 - * 800 €
- A Art en Stock pour le Cinéma du Nord Est à Piennes :
 - * 1 890 €
- A Design-Project pour « Partage la Rue » :
 - * 1 350 €
- Pour le CAJT Piennes :
 - * 500 € pour le théâtre aux vacances d'hiver (Mercy le Bas)
 - * 500 € pour l'animation cirque aux vacances de printemps (Trieux).

Extrait certifié conforme,
Le Président
Jean-Marc LEON



Accusé de réception en préfecture
054-245400379-20160414-2016-027-DE
Date de télétransmission : 18/04/2016
Date de réception préfecture : 18/04/2016